

## Compte rendu GROUPE DE TRAVAIL remplacement, 22 février 2019

**Présents :** (31 personnes)

**Rectorat :** l'IA-DAASEN, l'IEN A, la DPEP (Mme LEROY Géraldine – 0262 48 12 30 - et Mr PERRIER Jean Michel), la DIFOR 1er degré (Mme SAM-LOCK Céline – 0262 48 12 32), services informatiques (Mme MERCIER Sylvie-Michèle qui pilote ARIA)

**Pôles de remplacements (PR):** pôle est, Mr MASSE (IEN St-Benoît) ; pôle nord, Mr CHAFFRE (IEN St-Denis 5) et Mr DURIES (secr. Pôle) ; pôle ouest, Mr ELAROUTI (IEN La Possession) ; pôle sud-ouest, Mr TSANG (IEN St-Louis) ; pôle sud-est, Mr PIETR (IEN Tampon2) et sa secrétaire d'inspection

**Syndicats :** cfdt, unsa, snuipp, sne, fo, cftc, et le saiper

IA DAASEN (en préambule) : il nous remercie pour notre présence et ajoute qu'il est important d'avoir un dialogue social. Cela permettra d'analyser ce nouveau dispositif (mesurer l'impact, comprendre les difficultés, répondre aux questions). Mais déjà, il annonce que ce dernier apporte des réponses positives à la problématique du remplacement dans notre académie. Et que le but est toujours de remplacer tout enseignant absent qu'importe le motif de l'absence, le niveau de classe qu'il occupe et le lieu où doit se faire le remplacement (il n'y a pas d'ordre de priorité dans les remplacements).

Il rappelle qu'un remplaçant ne doit pas occuper ce poste que pour l'octroi de l'ISSR (indemnité de sujétion spéciale de remplacement). Et qu'il ne peut y avoir de refus de remplacement. Il considère que le remplacement est un métier. Il insiste sur le fait que ce nouveau dispositif permet une meilleure régulation de la formation continue du fait que cela se gère par zone et qu'il y a environ 30 remplaçants de moyenne disponibles pour cela (au total 150 remplaçants pour la formation continue dans l'académie).

Quelques commentaires généraux des organisations syndicales (OS) pour faire suite à ce préambule.

OS dénoncent :

- la perte d'humanité dans ce nouveau dispositif qui répond moins aux spécificités des profils des remplaçants. Il a un décalage entre la rigidité des textes (circulaire) et le terrain
- des absences (prévues et imprévues) encore non remplacées
- des erreurs d'aiguillage (pas la bonne école, ou pas le bon enseignant) qui apparaissent dans les ordres de mission, mails ou appels des pôles de remplacement
- la difficulté pour les remplaçants de vérifier qu'ils ont bien reçu le versement de l'ISSR pour chaque mission ainsi que le montant approprié
- que certains pôles ne soient pas à jour concernant la validation des missions accomplies
- de même, ils ne comprennent pas pourquoi lorsqu'ils font remonter des erreurs dans le relevé mensuel des suppléances effectuées au secrétariat d'inspection, ce dernier les renvoie vers le secrétariat du pôle et ainsi de suite
- les directeurs qui n'ont aucun retour du PR en ce qu'il s'agit de la venue ou non d'un remplaçant
- dans certains pôles, ce sont toujours les mêmes qui sont appelés pour faire de longs remplacements malgré les fiches de vœux renseignées en début d'année
  
- dans certains pôles, la « coloration\* » n'est pas prise en « respectée » et pourtant dans d'autres elle l'est

L'IA s'étonne que des absences ne soient pas remplacées et demande aux responsables de pôles d'améliorer leur communication avec les directions d'écoles

Il ne souhaite pas entendre le terme coloration, mais préfère que nous parlions d'engagement moral qu'il a pris dans le respect de la poursuite des anciens types de remplacements effectués respectivement par les brigades, les Zil et les BDFC (cela dans la mesure du possible). Il reconferme devant les responsables de pôle cet engagement.

De même, il propose que les fiches de vœux soient réactualisées chaque année scolaire

En ce qui concerne l'ISSR, il souhaite que cela soit réglé rapidement et définitivement, car il est inadmissible pour lui que les remplaçants soient pénalisés financièrement

OS :

- ils supposent que les certaines absences non remplacées pourraient s'expliquer par le fait que certains directeurs non déchargés entièrement n'ont pas le temps ou les moyens de signaler ces absences imprévues à leur pôle le jour même
- ils félicitent l'appel au volontariat lancé par certains pôles pour certains types de remplacement (longs, lieu retiré, classe spécialisée...), ils souhaitent que cela soit généralisé dans tous les pôles

Mr DURIES, le secrétaire du PR Nord nous annonce qu'en utilisant certains paramètres secondaires d'ARIA il a pu faire de telle sorte que cette coloration soit respectée dans la zone nord (ce que semblent confirmer certains représentants syndicaux présents à cette réunion). Cependant, cela ressemble à un « bricolage » de sa part dans ARIA et que seule une réelle reconfiguration d'ARIA rendra cette généralisation possible.

Mme MERCIER laisse entendre que cela ne pourrait se faire tout simplement en réintroduisant les codes spécifiques qui existaient avec les anciennes appellations (Brigade, Zil et BDFC) mais que cela se gère au plan ministériel. D'autre part, elle précise concernant l'ISSR et ARIA, que les secrétaires d'inspections n'ont pas la main dans ARIA pour valider ou pas des missions de suppléance de tel ou tel remplaçant même si ce sont eux qui entrent les absences d'enseignants de leur circonscription respective et eux qui vérifient auprès des directions d'école la réalité des remplacements effectués. Car ils ne sont pas des administrateurs d'ARIA. Seuls les secrétaires de pôles le sont.

Mr ELAROUTI rappelle aussi qu'une fois le 5 du mois écoulé, il est impossible même pour les secrétaires de pôle d'effectuer les modifications dans ARIA en ce qui concerne des remplacements effectués ou pas par un remplaçant. Ce qui fait qu'ensuite cela nécessite un temps plus long et beaucoup de paperasses et de vérifications pour que les erreurs soient rattrapées et l'ISSR versée.

L'IA tient à nous informer que deux inspecteurs généraux qui étaient dans notre île dernièrement se sont rendus au PR de l'Est et qu'ils y sont restés une journée entière pour voir son fonctionnement. D'après lui, ces inspecteurs ont pu se rendre compte des contraintes du logiciel ARIA et qu'ils ont cependant fait un retour très positif du ce dispositif de remplacement.

#### Quelques éléments quantitatifs :

##### Effectif des remplaçants par pôle de remplacement

PÔLE	EST	NORD	OUEST	SUD-OUEST	SUD-EST	TOTAL
Nombre de remplaçants	135	110	159	144	126	674*

**N.B.** Bien qu'un total de 674 remplaçants apparaissent dans ce tableau, l'académie est dotée théorique de 659 supports de remplacement et d'après l'IA nous en avons au moins 700 sur le terrain actuellement (des T1 non affecté qui exerce provisoirement en tant que remplaçants).

##### Mouvement 2018 en ce qui concerne les remplaçants

MOUVEMENT 2018	EX BRIGADE	EX BDFC	EX ZIL
Effectif avant mouvement	251	181	214
Ont participé au mvt*	115	72	93
Maintenus sur leur poste	9	6	11
Sont donc restés rempl.	145	115	132

**N.B.** Parmi ceux qui ont participé au mouvement, une grande majorité a demandé des postes d'adjoints maternels ou élémentaires. Il y a eu 254 nouveaux remplaçants après le mouvement 2018. Il y a donc dans ce nouveau corps de remplaçants 60% d'anciens (Brigade, Zil ou BDFC)

L'IA : pour le mouvement 2019, les anciens remplaçants qui n'ont pas participé au mouvement 2018 ou qui y ont participé bénéficieront de la mesure de carte scolaire (MCS) en vigueur l'année dernière s'ils souhaitent y participer. Il leur faut pour cela transmettre un mail à [mouvement1d@ac-reunion.fr](mailto:mouvement1d@ac-reunion.fr) et à [dpep.secretariat@ac-reunion.fr](mailto:dpep.secretariat@ac-reunion.fr) pour demander de bénéficier de ce report de MCS pour le mouvement 2019 et cela dès maintenant et avant l'ouverture de SIAM (prévue le 22 mars 2019) pour que leur demande soit prise en compte.

Ensuite, l'IA même s'il reconnaît que tout n'est pas parfait, il précise à nouveau que ce dispositif peut encore être amélioré, bien sûr avec l'usage et nos remontées. Et donc qu'il ne faut pas hésiter de faire parvenir à qui de droit nos remarques et constats.

Pour preuve, il nous livre les points positifs et les points à améliorer que les responsables de pôle et services ont relevés dans l'application de ce nouveau dispositif :

### **Points positifs :**

- efficacité du remplacement
- un vivier plus important de remplaçants disponible par zone géographique
- l'application ARIA de mieux en mieux maîtrisée
- bonne coopération avec les services du rectorat (Division des services informatiques – DSI, Division du personnel – DPEP, Division de la formation continue – DIFOR)
- réactivités des remplaçants
- gestion unique et centralisée des remplaçants

### **OS :**

- relèvent que la « bonne coopération » n'est pas vraie en ce qui concerne les stages CAPPEI et les remplacements
- ne comprennent pas ce que sous-entend « réactivités des remplaçants », est-ce à dire qu'avant ce n'était pas le cas ?
- posent le problème de cette gestion centralisée en ce qui concerne le fait que des écoles (et des parents d'élèves) voient débarquer de remplaçants qu'ils ne connaissent pas et que cette méconnaissance engendre de l'appréhension, voire des crispations de la part de certaines équipes, des élèves et surtout des parents d'élèves
- Souhaitent savoir d'ailleurs si les remplaçants font partie de la catégorie de personnel la plus soumise à la « colère » des parents
- signalent à l'IA que lorsqu'un secrétaire de pôle est absent, les remplaçants ont l'impression que tout déraile dans le pôle

L'IA souligne que les stages CAPPEI sont en liens avec l'ESPE et que d'ailleurs il n'apparaît pas dans les services (ou institution) cités plus haut

Il reconnaît que les remplaçants sont le plus victimes des agressions ou de la mauvaise humeur des parents d'élèves

Mr Masse reconnaît qu'effectivement il est compliqué pour le pôle de fonctionner sans son secrétaire bien que toute son équipe de circonscription soit au faite du fonctionnement de celui-ci

La secrétaire d'inspection de Mr Pietri nous dit qu'elle a déjà remplacé au pied levé la secrétaire du PR sud-est (ils travaillent dans les mêmes locaux), et que tout s'est bien passé (hic)

L'IA dit réfléchir à la création d'une « circonscription intérim » en cas d'absence d'un secrétaire de pôle

### **Points négatifs :**

- les remplacements longs font souvent l'objet d'âpres négociations chez les néo-remplaçants, mais aussi chez les anciens. Dans certaines zones, il y a plus de remplacements longs que courts
- ressenti des ex BDFC (on ne prend pas toujours en compte leur ancienneté)
- procédure initiale pas toujours respectée (signalement des absences des enseignants), la visibilité de l'ensemble des acteurs du remplacement
- de nombreux remplaçants en RQTH qui ne veulent pas effectuer de longs trajets

### **OS :**

- certaines organisations souhaitent que la « coloration » soit respectée pour les anciens
- disent que la procédure initiale n'est pas respectée aussi par des secrétaires de pôle et de même par des secrétaires d'inspection ; et que dans certaines situations, les enseignants absents se retrouvent dans l'incapacité d'observer cette procédure (absences non prévues pour cause de maladie « invalidante »)
- dénoncent qu'en formation REP+ les enseignants ne sont pas remplacés et que certains IEN obligent alors ces enseignants à revenir dans leur classe
- ne comprennent pas pourquoi, il n'y a pas d'avis de suppléance de la rentrée d'août au 1<sup>er</sup> septembre

L'IA nous réaffirme que les enseignants, en stage REP+, n'ont pas à revenir dans leurs écoles même s'il n'y a pas de remplaçant, car leur ordre de mission prévaut.

Il demande une prévision de ces formations par trimestre, car si ces formations sont prévues, les remplacements sont d'autant plus faciles à prévoir tout en tenant compte des anciennes missions des remplaçants

L'IA nous informe que dans ce dispositif, il y a des personnes qui sont défaillantes et qui posent problème au quotidien. D'après lui, ils sont entre 30 à 40 remplaçants qui « posent problème » (refus de certains types de

remplacements de façon systématique, des directions d'école et des équipes qui ne souhaitent plus les avoir dans leur école, des difficultés à faire classe ou à se déplacer...). Il nous dit que ces personnes sont connues depuis longtemps par ces services. Il souhaite les rencontrer (lui, l'IEN A ou un DRH) afin de les réorienter vers un autre type d'affectation dans la mesure du possible. Donc, prendre des mesures de gestion de ressources humaines (GRH)

D'après, Mme SAM-LOCK, l'absence d'avis de suppléance (ou d'ordre de mission) à la rentrée ne concerne que les néo remplaçants, car ils ne figurent pas encore dans la base de données que son service utilise

**Pour information :** l'IEN A qu'un plan de formation pour les remplaçants est en gestation, cette formation portera sur la gestion des classes de CP/CE1 dédoublées. Ces temps de formations pourraient se dérouler soit en début d'année scolaire, soit en juin.

OS : certes les CP/CE1 dédoublées sont une priorité pour le ministre et le gouvernement, mais cela fait un certain nombre d'années que les remplaçants demandent à avoir droit à des temps de formations. Et ils seraient intéressants que ces formations portent sur les problématiques propres au remplacement, donc à leur métier.

### **Statistiques :**

#### **Taux d'efficience (%) du remplacement dans chaque pôle pendant une semaine (n°) sur quatre mois donnés**

PÔLE	OCTOBRE 2018 (41)	NOVEMBRE 2018 (47)	DECEMBRE 2018 (50)	FEVRIER 2019 (6)
EST	84,10	95,18	100	98,52
NORD	90,74	98,60	93,71	94,34
OUEST	87,71	83,79	98,92	86,38
SUD-OUEST	91,43	91,22	94,33	88,29
SUD-EST	80,25	78,62	83,50	85,66

Le tableau nous été présenté pendant quelques secondes. Cela a permis à l'IA de se féliciter de ces meilleurs taux dans l'efficience des remplacements. Doré déjà, pour lui, c'est un élément supplémentaire pour dire que ce nouveau dispositif répond aux attentes de l'académie.

Nous n'avons donc pas eu le temps de commenter ces chiffres avec lui.

**Remarques postérieures :** nous notons quand même que pour novembre et décembre il est étonnant que ces taux soient aussi élevés étant donné que le mouvement des gilets jaunes avait déjà débuté dans l'île et cela avait occasionné beaucoup de perturbations sur nos routes et dans nos écoles.

Nous décernerons donc une palme au PR de l'Est pour ce taux de 100% en décembre.